



Adresse postale: 7 Atlantic Central Drive, East Mountain, NS B6L 2Z2
Email/Courriel : office@bovinsnbcattle.ca
Office/Bureau : 902-893-7455 | Fax/Télec. : 902-893-7063

2026 DEMANDE DE PERMIS DE NÉGOCIANT

Nom de l'entreprise

Nom

Adresse postale

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Veillez nommer tous les employés qui pourraient manipuler des animaux au sein de votre entreprise et qui seront couverts par le permis :

_____	_____
_____	_____
_____	_____

*** Achat de bovins surtout aux encans :** **Oui** **Non**

*** Achat de bovins surtout directement des éleveurs :** **Oui** **Non**

*** Vente de bovins à des acheteurs de l'extérieur de la province :** **Oui** **Non**

** Obligatoire*

Conformément à Arrêté sur l'inscription, la délivrance de permis et les prélèvements n 2017-1 – Partie III – Paiement du Prélèvement, l'article 7(3), « Dans les cas où, dans le cours habituel de ses activités commerciales, un négociant nourrit des animaux ou en est propriétaire pendant une période de sept jours ou moins, le négociant n'est pas considéré comme un éleveur et n'est pas responsable du paiement du prélèvement à l'Office exigé en vertu du sous-paragraphe (1)'. » Des Éleveurs de Bovins du Nouveau Brunswick (ÉBNB) a le pouvoir de suspendre ou d'annuler une licence conformément à la partie II, 6(2) de l'arrête susmentionné.

Par les présentes, je demande à ÉBNB un permis de négociant selon Règlement concernant le Plan et les redevances relatifs aux bovins - Loi sur les produits naturels. Tout permis délivré expire le 31 août de chaque année.

FRAIS DE PERMIS : 100 \$/ANNÉE + TVH

Veillez faire un chèque ou un mandat payable à NB Cattle Producers

Envoyer les paiements par virement électronique nbcattle@agricommodity.ca avec votre nom dans la ligne de message.

HST # 12667 5800 RT0001

Signature

Date